

Points traités au Conseil Municipal du 30 avril 2009

4. Convention de partenariat entre L'Etat et la Ville concernant la mise en place d'une Maîtrise d'oeuvre Sociale et Urbaine Roms - programme d'insertion sociale et professionnelle des familles Roms.

Rapporteur : A. MONTEAGLE

5. Approbation de la convention de partenariat avec l'association Rues et Cités pour un programme d'insertion sociale des familles Roms de Montreuil.

Rapporteur : A. MONTEAGLE

6. Convention de partenariat avec la Région Ile-de-France pour l'installation de structures durables destinées à accueillir des familles Roms de Montreuil au lieu dit «la Boissière»

Rapporteur : A. MONTEAGLE

6 bis Convention de partenariat avec la Région Ile-de-France pour l'installation de structures durables destinées à accueillir des familles Roms de Montreuil au lieu dit «rue Pierre de Montreuil»

Rapporteur : A. MONTEAGLE

Soirée au Conseil Municipal :

A. Monteagle :

Notre choix n'est pas d'exclure mais d'inclure. Nous sommes en relation avec d'autres villes pour travailler sur ce sujet de l'insertion des Roms. Il y a la préparation d'un site internet qui rendra compte du travail de toutes les villes engagée sur ce sujet.

La présence des Rroms sur Montreuil, a toujours existé. Il y a 295 personnes sur les terrains de St Just et de la rue Pierre de Montreuil. 64 enfants sont scolarisés en élémentaire et au collège.

Il y a un projet d'installation pour les Rroms de la rue St Just vers deux terrains qui sont identifiés.

Dans un deuxième temps, il y aura une installation des Rroms sur 4 terrains de petite taille.

Il y a un projet S.N.L concernant le plus petit groupe de Rroms à la Fraternité. Les Rroms du squat doivent déménager dans le quartier où ils vivent déjà.

La MOUS comprend 328 personnes, dont 233 personnes seront retenues. Certaines familles sont en Roumanie.

Les actions qui ont déjà été réalisées : l'installation dans les caravanes, l'accès à l'eau, construction de sanitaires, prise en charge des dossiers des Rroms par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : domiciliation et A.M.E (Aide Médicale d'Etat), l'inscription dans les écoles et les collèges, le diagnostic médical.

En ce qui concerne la place de la Fraternité, il y a un projet S.N.L. 32 personnes sont concernées.

La MOUS durera 3 ou 4 ans; il y aura un accueil des familles de nombre de personnes différent. La durée pour l'insertion sera variable. Si l'insertion est rapide, les familles pourront s'en aller.

Dans le projet de construction, il y aura de l'auto-construction en bois.

Il y aura une réutilisation possible de ces habitats pour d'autres populations en difficulté.

Il y aura également des artistes et des jeunes qui pourront être logés avec les Rroms.

Le constructeur retenu est ADOMA.

La Fraternité : un groupe important de voisins soutient les Rroms de ce lieu, ce qui a permis la scolarisation et le travail pour certains Rroms.

La MOUS a pour but l'éradication de l'habitat indigne, mais en fait, c'est l'insertion qui est visée. Il y a la mise en place d'un groupe d'alphabétisation pour les adultes. Quarante personnes se sont inscrites. Parmi les adultes Rroms, il y en a un certain nombre qui ont fait des études, et ont un niveau de brevet.

Le domaine de la santé est couvert, l'association « Rues et Cités » intervient également, et il y a un chef de projet.

Les dispositifs d'accès à l'emploi portent des diagnostics d'aptitude professionnelle. L'insertion sera faite par l'emploi.

La Convention avec l'Etat est déjà prête, et sera signée en mai 2009.

L'habitat durable sera installé en automne 2009. (Je n'avais pas entendu la date, c'est Léa qui me l'a dite, mais j'avoue que j'ai de la peine à le croire)

61500 euros seront alloués par l'Etat.

Il y aura des subventions du Conseil Régional, de l'Etat et de la ville.

Un achat de caravanes par le Conseil Régional et la ville.

Intervention de **François Miranda (PS)**, élu du quartier murs à pêches/ Paul Signac.

J'ai effectué avec des habitants des arpentages du quartier tous les vendredis. J'ai écouté les demandes des habitants, nous avons rencontré les Rroms et des riverains doutant de notre capacité d'accueil et exprimant leurs problèmes. Nous devons être attentifs à leurs plaintes, il est normal qu'ils ne soient pas toujours satisfaits.

Notre responsabilité d'élu est que chacun trouve sa place.

Nécessité d'une Table Ronde pour définir des critères.

Nous avons atteint les limites de notre influence dans ce domaine. Nous avons besoin d'un cadre précis au sujet de cette question. Notre intervention dans la ville est limitée; il y va maintenant du ressort de l'Etat.

Il y aura une étape importante : celle du choix des lieux pour la MOUS.

J.P.Brard:

Où se trouvent les terrains qui sont prévus ?

Les lieux prévus actuellement -Boissière et Pierre de Montreuil- pour une population Rrom en difficulté, sont dans des quartiers où les habitants sont déjà en grande souffrance....

Le groupe scolaire Anatole France, qui avait été prévu pour les enfants est également en difficulté.

On ne peut pas accepter l'idée que certaines mairies s'exhonnorent d'accueillir ces populations, alors qu'ils ont des terrains disponibles.

D.Voynet :

La population Rrom est présente à Montreuil; nous ne l'avons ni repoussée, ni attirée.

Il serait stupide de sous-estimer l'ampleur des difficultés.

On a été tenté de laisser cette population errer de squat en squat, (il manque un court passage).

Nous avons tenté autre chose. Nous savons les difficultés de la situation, nous voulons répondre à la dignité et au respect des Rroms. Privilégier l'humain. Nous ne pouvons les envoyer ailleurs.

Certains ne nous ont pas aidés : Le SEDIF, alors que nous aurions gardienné le terrain prévu dans ce lieu. J'ai été tentée de prendre au sérieux les arguments du Sedif. Cependant, ce dernier voulait bien laisser les Rroms s'installer si nous lui achetions son terrain, donc l'argument du danger de la proximité des citernes d'eau était fallacieux.

L'idée est de respecter dans les meilleurs délais, le déménagement des Rroms de la rue St Just. Il est hors de question de les laisser dans ce lieu.

Les terrains prévus seront gardiennés. Il y aura des artistes et des jeunes.

Concernant notre programme, on est passé de « zéro » à « très peu », mais on progresse..... On fera mieux dans la période suivante.

Il y a également d'autres squats sur la commune. Il est difficile pour nous d'agir quand les familles sont sur des terrains privés. Des terrains qui ne sont pas grillagés par leurs propriétaires -rue Navoiseau-. Il leur incombe de sécuriser leur terrain.

S.Beltran :

Il est temps de mettre en place la MOUS et la Convention avec « Rues et Cités ». Ce devoir que

nous avons envers les Rroms, n'exhoner pas ces derniers de leurs propres devoirs : scolariser leurs enfants, avoir une profession et apprendre le français. Les Rroms doivent gagner en autonomie et en citoyenneté. Ne nous cachons pas les problématiques de co-habitation !

Il y a une nécessité de les installer en petits groupes, ce qui donnera plus de facilité.

Il y a également le but d'aider à ce que les Rroms puissent vivre dignement dans leur pays d'origine.

A.Monteagle :

Un certain nombre de terrains seront dans le Bas-Montreuil, proche de Paris.

Nous avons écrit aux Conseils de quartier avec ma collègue Florence Fréry.

Le Maire de Paris a commencé à mettre en place des dispositifs pour les Rroms, face à l'arrivée de ces populations.

J.P.Brard :

Cela veut-il dire que l'implantation des Rroms rue Pierre de Montreuil va être pérennisée ?

D.Voynet :

Le terrain rue Pierre de Montreuil est intérimaire. Il est trop grand. On est en train de chercher des sites dans les quartiers privilégiés de Montreuil. Le souhait est que les quatre sites durables soient répartis dans différents quartiers.

Notre souhait est qu'il y ait une Table Ronde, non pas régionale, mais départementale.

Mr le Chéqueur (? orthographe de ce nom ? **Shaker**) (**PS**) :

La solidarité ne se décrète pas, elle se construit !

Prenez soin de ne pas renouveler ce qui s'est passé à la Boissière où les gens n'ont pas été préparés à les recevoir !

Il parle des associations de Rroms, ainsi que des militants, lesquels ont été retirés de la concertation avec le projet municipal.

D.Voynet :

Les terrains sont petits et gardiennés !

Les sites, c'est techniquement possible !

Nous prendrons contact avec les habitants.

L'insertion sera sociale et professionnelle et nous nous arrêterons là !

LE VOTE :

- 1) MOUS
- 2) Convention de partenariat « Rues et Cités »
- 3) Convention de partenariat avec l'Ile de France, au lieu-dit La Boissière
- 4) Convention de partenariat avec l'IDF, rue Pierre de Montreuil

A chaque fois, vote complet de la majorité, pas de vote contre. Abstentions : 7 de la minorité municipale.